

Accompagnement d'enfants malades : les fonctionnaires restent dans l'impasse

by Entreprise & Carrières - mardi, mars 04, 2014

<http://correspondances.fr/accompagnement-enfants-malades-les-fonctionnaires-restent-dans-limpasse/>

Le combat du brigadier-chef nancéien Christophe Gosjean, qui souhaite accompagner sa petite fille malade durant son hospitalisation à Paris, pose au ministère de l'Intérieur les épineuses questions de l'accompagnement de proches pour les agents de la fonction publique.

Solidaires de leur collègue, les agents du commissariat avaient proposé de lui offrir leurs RTT ou des jours de congés. Mais cette possibilité ouverte au gré à gré dans le privé, se heurte à l'absence de textes dans la fonction publique. Déposée en janvier 2012, la proposition de loi visant à autoriser, tant dans le secteur privé que dans la fonction publique, le don de RTT entre collègues pour permettre à des parents de veiller leurs enfants malades, n'a en effet jamais été examinée par le Sénat.

La médiatisation de l'affaire nancéienne a conduit le directeur général de la police à octroyer au père de famille 15 jours de congés exceptionnels durant l'opération, puis une journée de congé par semaine durant un an. Le brigadier a refusé cette proposition qu'il juge éloignée de ses besoins, la fillette s'appêtant à passer 6 mois dans une chambre stérile. Les négociations entre la direction générale de la police et le brigadier ont permis de trouver un accord en l'absence de loi.